
DIRECTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS
FINANCIÈRES NATIONALES

DIRECTION DES ASSURANCES

CENTRE PROFESSIONNEL DE FORMATION
A L'ASSURANCE

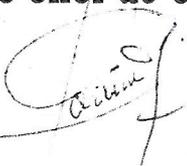
Composition du dossier au concours d'entrée dans les centres professionnels de formation à l'assurance (CPFA)

- 1- Une demande manuscrite adressée au directeur général des institutions financières nationales ;
- 2- un extrait d'acte de naissance ;
- 3- un certificat de nationalité ;
- 4- un extrait de casier judiciaire ;
- 5- une copie légalisée du diplôme (BAC ou DAT-A ou diplôme équivalent) ;
- 6- deux cartes photos format identité.

Fait à Brazzaville, le 15 MAI 2017



Le chef de centre


Albert OSSERE